

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 27

Séance du 16 juillet 2024

Nombre de membres présents : 15

L'an deux mil vingt-quatre et le seize juillet à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

10/07/2024

Date d'affichage

10/07/2024

Objet de la délibération n° 51-2024

Commande Publique -- Appel d'offres pour la construction du nouveau groupe scolaire
– Déclaration sans suite lot 4 menuiseries extérieures

Présents

JP. CULOS, F. GARRIGUES, C. DEBONS, C. PAVAILLER, A. SECULA, S. MAZAS, C. SCHIFANO, M.J. SCHIFANO, C. CLERGEAU F. ESTEVES, D. DOUMERC, JF MULLER, O. RACAUD, RM MARTINEZ FUENTE,

Absents excusés

C. ROMERO, E. UMUTESI, JC MALTHE, A. CIERCOLES, S. PRADELLES, A. TAHRI, M.E. RAYSSAC ORRIT, A. CERCLIER, M. PLANA, I. CERE, JC. LAPASSI et H. DUTKO

Pouvoirs

E. UMUTESI à P. PLICQUE | C. ROMERO à JP. CULOS
JC MALTHE à C. PAVAILLER

Mme Marie-José SCHIFANO a été nommée secrétaire

Délibération n° 04

Le Maire rappelle au Conseil que par un avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 12 avril 2024 au JOUE, au BOAMP et aux journaux d'annonces légales emarchéspublics et la Dépêche du Midi, un appel d'offres ouvert a été lancé en vue de l'attribution des marchés publics de travaux pour la construction du nouveau groupe scolaire à Verfeil.

La procédure d'appel d'offres est allotie comme suit :

- Lot n°1 Gros œuvre structure maçonnerie
- Lot n°2 Charpente
- Lot n°3 Couverture étanchéité
- Lot n°4 Menuiseries extérieures -occultations
- Lot n°6 Serrurerie métallerie
- Lot n°8 Cloisons doublages faux plafonds
- Lot n°9 Peinture revêtements muraux
- Lot n°10 Revêtements de sols
- Lot n°12 CVC Plomberie équipements sanitaires
- Lot n°13 Géothermie
- Lot n°16 Equipements de cuisine
- Lot n°17 VRD Terrassement
- Lot n°18 Paysage Espaces verts

Parallèlement les lots ci-dessous ont fait l'objet d'une procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 et de l'article R.2123-1, 2° du code de la commande publique :

- Lot n°5 : traitement de façade,
- Lot n°7 : menuiseries intérieures,
- Lot n°11 : panneaux isothermes cuisine,
- Lot n°14 : électricité et
- Lot n°15 : panneaux photovoltaïques

La date limite de réception des plis a été fixé au jeudi 6 juin 2024 à 12 heures 00.

Pour l'appel d'offres, 61 plis ont été remis au total, dont 1 pli hors délai. Aucun pli n'a été remis pour le lot n°4 menuiseries extérieures.

Le code de la commande publique autorise la personne compétente pour signer le marché à abandonner la procédure de passation à tout moment avant l'attribution du marché en la déclarant sans suite pour infructuosité.

De plus, en présence d'un lot infructueux, le code de la commande publique permet notamment à l'acheteur de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables sous réserve que les conditions initiales du marché ne soient substantiellement modifiées.

VU l'article R.2135-1 et l'article R.2122-2 du code de la commande publique,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- DECLARE sans suite pour infructuosité la procédure pour le lot 4 menuiseries extérieures pour les raisons présentées ci-dessus ;
- AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire pour lancer une nouvelle consultation ;
- PRECISE que la consultation sera faite selon la procédure prévue à l'article R.2122-2 de la commande publique permettant à l'acheteur public de conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

